

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COIVERT - 17330  
EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de COIVERT s'est réuni dans la Salle associative de Coivert, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle GIRAUD, Maire, d'après convocation du 11 septembre 2023.

Présents : Mme GIRAUD Marie-Noëlle, Maire, MM. ALLEIN Jean-Claude et RIGUET Michel Jean, Adjoints, Mmes GENTIL DESCARRIÈRES Catherine, FOUCHER Mélanie et POUPARD Nadège, MM. BELOT Thierry, BILLARD Eric, et HANOCQ Henri, Conseillers Municipaux

Absente excusée : Mme FRASER (Pouvoir à Mme GENTIL DESCARRIÈRES)

Secrétaire de séance : Mme Mélanie FOUCHER

*Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le procès-verbal de la réunion du 8 juin 2023.*

#### **1°) AVIS SUR PROJET EOLIEN ST-PARDOULT**

Suite à l'envoi de la fiche de synthèse avec la convocation, le Conseil Municipal donne un Avis Favorable par 7 voix Pour et 3 Abstentions.

#### **2°) AVIS SUR PROJET EOLIEN LA JARRIE AUDOUIN**

Suite à l'envoi de la fiche de synthèse avec la convocation, le Conseil Municipal donne un Avis Favorable par 7 voix Pour et 3 Abstentions.

#### **3°) MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Mme le Maire indique au Conseil Municipal que suite à la nomination de Mme VEZIN, il est nécessaire de réactualiser le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal fait le nécessaire en ce sens.

#### **4°) MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Mme le Maire indique que le PCS a été fait en 2019 et que suite aux élections de 2020, il est nécessaire de le remettre à jour ainsi que les personnes dans les différents services opérationnels en cas de catastrophe.

Les élus se répartissent les différents postes de commandement et autres.

#### **5°) DEFENSE CONTRE L'INCENDIE : PROJET A PREVOIR POUR 2024, CONVENTION, ETC.**

Mme le Maire indique qu'il est nécessaire de continuer les investissements pour la mise en conformité de la Commune pour la défense contre l'incendie.

Suite au schéma DECI réalisé, la priorité pourrait être la citerne souple à prévoir au niveau de St-Aubin et partie La Roche. Le Conseil Municipal est favorable pour ce choix.

Au préalable, il est nécessaire de voir le lieu de son implantation afin de signer une convention avec le propriétaire.

Ce point sera affiné à une prochaine réunion.

#### **6°) DON SEISME CHARENTE-MARITIME + MAROC**

Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 200 € pour le séisme de Charente-Maritime du mois de juin dernier.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas verser pour le séisme au Maroc.

#### **7°) ATTRIBUTIONS NUMEROS ADRESSE A LA FROMAGERE**

Mme le Maire étant intéressée au dossier, s'est retirée lors des discussions et délibérés.

Le Conseil Municipal décide l'attribution des numéros 2A et 2B chemin du Tertre à la Fromagère pour le projet de deux logements sur la parcelle C 718.

#### **8°) DECISION MODIFICATIVE**

Le Conseil Municipal par 7 voix Pour, 1 voix Contre et 2 Abstentions valide la DM afin de pouvoir prendre en considération l'achat d'un nettoyeur haute pression en Investissement.

#### **9°) QUESTIONS DIVERSES**

##### **Boîtes aux lettres de la Poste**

Tous les blocs n'ont pas été changés. Mme le Maire indique qu'elle a rencontré un responsable à qui elle a fait remonter l'information.

##### **Boîte à livres**

L'indication sera « Libre-Aire de Coivert ».

##### **Composteur municipal**

Le Conseil Municipal n'est pas favorable pour un composteur de ce type car tout et n'importe quoi y sera mis. Chacun peut avoir un composteur individuel chez lui pour traiter ce type de déchets.

##### **Informations pour les agriculteurs**

Mme Gentil Descarrières donne l'information de FARMER – Intelligence Artificielle.

##### **Projet ombrières**

Mme le Maire indique que le projet serait prévu pour fin d'année 2023, sachant qu'il ne reste plus qu'un an de validité de PC.

##### **Busage Chemin de Villenouvelle et aux Groies**

Les élus revoient avec Mr Jeu pour la commande desdites buses afin que les travaux avancent.

### **Réfection de Salle des Mariages**

Les élus prévoient de se réunir pour voir les travaux à y réaliser, travaux qui seront faits par les agents communaux en période plus creuse.

### **Elections municipales en 2026**

Mme Gentil Descarières demande s'il y aura des regroupements de communes afin qu'il y ait un Maire pour plusieurs villages ? Pas de projet actuellement à ce sujet pour Coivert.

La séance est levée à 22h09.